

TRIBUNE

LE JOURNAL DU PLR VAUDOIS | Nº2 | MERCREDI 19 FÉVRIER 2020

sommaire

Edito – Mibe – Ils ont dit	2
Message du président	3
Offre d'emploi – Politique cantonale	8
Réflexion	9
Les députés en action – Agenda	10
Point fort	11
Opinions – JLRV	12-13
Frivolités essentielles – On met le feu 16	
	11111111

......

sans justice équitable fin de la démocratie...



POLITIQUE FÉDÉRALE Congé de paternité ou congé parental? Page 4



INTERVIEW DU PR. Danon Le souffle du numérique sur la fiscalité des entreprises



Question de valeur Le gros lot...

Page 14



Dans Le monde UK et UE - La CH en embuscade Page 15



Quand la démocratie est attaquée sur tous les fronts par une opinion publique de plus en plus revendicatrice, la justice doit rester le dernier garant de la cohésion sociale. La presse doit elle aussi y prendre sa part... L'équilibre est désormais bien difficile. Analyse et commentaire...

Pages 6 et 7

une juste **JUSTICE**

par Fabienne Guignard, rédactrice en chef

On a parfois l'impression, à suivre l'actualité, que la justice court après les informations révélées par les médias. La voilà qui ouvre des enquêtes comme si elle se devait de faire plaisir à une population en mal de revanche ou de condamnations. La justice est parfois si rapide à réagir, au gré des circonstances, ou lente quand l'urgence est passée, que cela donne aux citoyens un sentiment d'impunité. Avec pour corollaire une perte de crédibilité.

L'issue d'une enquête voire d'un jugement sera interprétée comme un blanc-seing à faire n'importe quoi lorsque la peine est trop légère. Ou au contraire une peine trop sévère au titre d'exemplarité donnera le dernier mot à l'opinion publique ce qui va à l'encontre d'une justice équitable. Ce n'est pas à la vindicte populaire de faire jugement.

Rien n'est plus difficile que de rendre une justice juste, qui obéit à la loi tout en apportant des interprétations évoluant avec les mentalités. Quand la loi est trop éloignée des sentiments de la société, peut-être est-il temps de la changer. Le législateur a ainsi un rôle fondamental pour conserver la cohésion sociale et éviter les tensions. La jurisprudence est ainsi un tampon indispensable pour coller au plus près des réalités sociétales. Un juge ne peut pas faire n'importe quoi. Les médias non plus d'ailleurs qui devraient faire preuve parfois de plus de réserve.

Si la justice et la presse donnent par leurs révélations ou décisions l'impression à la population que les leaders, de toutes sortes, sont des gens malhonnêtes, sans éthique, menteurs, sans jamais corriger quand l'innocence est prouvée, que dire de l'état de la démocratie, c'est-à-dire du respect de l'autre, de l'équité de traitement quand sans vergogne on peut accuser n'importe qui de n'importe quoi sans conséquences? Nous avons besoin d'une démocratie forte et équilibrée où chacun des pouvoirs est à sa place. Ce n'est plus toujours le cas... Cela valait bien un dossier dans TRIBUNE.



ILS ONT DIT



marc-olivier **BUFFat**

«Les adeptes de la décroissance sont-ils prêts à accepter une hausse du chômage de 5, 10, 15%?»



carole **DUBOIS**

«Le maintien à domicile est un axe prioritaire de la politique publique de la santé au même titre que la maîtrise des coûts.»



Fabienne GUIGNARD

«La démocratie a pour but de civiliser les relations sociales. La justice se doit d'être juste, équilibrée et indépendante.»

message du président

La parabole des aveugles

par Marc-Olivier Buffat, président PLR Vaud, député

Un aveugle peut-il conduire un aveugle? Ne tomberont-ils pas tous deux dans la fosse?

Le thème du climat est omniprésent. L'élection complémentaire au Conseil d'État n'y a pas échappé. Désormais la justice y apporte son écot...

Restons lucides: parmi les innombrables discours et propositions qui font florès, le fil rouge consiste à vouloir changer la société aux cris de la décroissance, de la stigmatisation d'une société «capitaliste» et d'une mondialisation par essence coupable, le tout sur fond d'Armageddon et de pessimisme apocalyptique.

Osons y opposer une écologie conquérante et libérale fondée sur une économie prospère et dynamique! Engageons, avec nos valeurs, un vrai débat politique et démocratique apportant des réponses aux interrogations légitimes d'un électorat de plus en plus désorienté. Encore faut-il qu'il y ait débat et questions. Or, de questions, pas question! Grâce à la complaisance des médias, on reste dans un monde fantasmé où le concept prend le pas sur la réalité. Le fait (le réchauffement climatique et ses conséquences) occultant de façon pernicieuse une idéologie antisystème pour ne pas dire nihiliste.

Osons donc un questionnement sans doute politiquement incorrect: à l'heure où l'on prône le retour au «tout électrique », a-t-on définitivement abandonné l'idée d'une baisse de la consommation, au demeurant sans cesse croissante? Qu'en est-il de la «société à 2000 watts» prônée par les écologistes au début du millénaire? Comment gérer le tout électrique avec la contradiction d'un recours constant à l'énergie nucléaire ou l'énergie fossile (d'Allemagne, d'Italie ou de Pologne), ce qui représente au total 60 % de la consommation électrique en Suisse tout horaire confondu? Hypocrisie qui atteint son paroxysme avec la centrale nucléaire du Bugey (FR): « On veut bien



Difficulté d'avoir une bonne vision.

acheter votre énergie bon marché, mais veuillez s.v.p. construire votre centrale nucléaire un peu plus loin de notre fron-

Les adeptes de la décroissance sontils prêts à accepter une hausse du chômage de 5, 10, 15%? Qu'en estil des retraites? La diminution des rendements des investissements des caisses de pension dans une économie « zéro carbone » est-elle financièrement supportable? Peut-on se satisfaire de laisser près d'un tiers de la planète en sous-développement pour compenser les fortes émissions des pays émergents tels que Chine, Brésil ou Russie par exemple?

D'ici 2050, la population mondiale dépassera les 10 milliards d'habitants, avec une forte augmentation en Afrique. Quelle réponse entend-on apporter aux flux migratoires qui ne font que débuter...

Enfin, s'agissant des projets d'infrastructures tels que trains ou métros, eston prêt à limiter les droits de recours, voire les instruments de la démocratie indirecte (référendums) pour permettre une véritable accélération des projets à forte connotation climatique? Il est douteux que ceux qui multiplient les requêtes d'expertise et recours divers, en particulier dans le domaine éolien ou hydroélectrique, soient prêts à abandonner ces moyens de blocage tout azimut; cherchez la cohérence...

L'analyse qui précède n'est évidemment pas exhaustive. On peut d'ailleurs sérieusement se poser la question: s'agit-il d'aveuglement ou ferme-t-on délibérément les yeux sur les problèmes qui fâchent? En réalité, c'est bien des réponses aux questions posées ci-dessus que dépendra véritablement la possibilité de prendre des mesures efficaces et démocratiquement acceptables pour le climat.

S'agit-il d'aveuglement ou ferme-t-on délibérément les yeux sur les problèmes qui fâchent?



POLITIQUE FÉDÉRALE

congé de paternité ou congé parental?

par Floriane Wyss, secrétaire générale PLR Vaud

Incontestablement, 2019 fut l'année des vagues et des grèves. Mais alors que dire, d'un point de vue libéral, de la vague violette? Vingt-et-unième siècle oblige, il est urgent de vivre avec son temps. Finie la répartition traditionnelle patriarcale des tâches qui prévalait il y a quelques années.



Les papas veulent s'impliquer...

Quoi de plus adapté à notre réalité que de laisser aux parents la liberté de choisir?

Aujourd'hui et depuis longtemps déjà, beaucoup de femmes travaillent, en sont fières et souhaitent comme la gente masculine vivre une carrière professionnelle digne de ce nom. Pour certaines, l'épanouissement personnel passe d'ailleurs par-là. Mais attention, travailler n'est pas et ne doit pas être incompatible avec la vie de famille. Et pourtant... On ne peut pas dire que les conditions actuelles soient optimales et c'est un euphémisme...

Concentrons-nous sur le congé parental. Si les femmes sont capables de travailler, pourquoi les hommes ne seraient pas à même de s'occuper d'un enfant et contribuer à son bien-être? Les familles doivent être libres de choisir leur mode de vie et de répartition des tâches comme d'aménager leur temps à leur quise.

Au niveau fédéral, le PLR a justement déposé en juin 2019 une motion en faveur d'un congé parental de seize semaines, dont les huit premières

seraient laissées à la mère et les huit suivantes, réparties librement au sein du couple. En cas de désaccord, quatorze semaines de congé seraient accordées à la mère, comme c'est le cas actuellement et les deux restantes au père. Quoi de plus adapté à notre réalité que de laisser aux parents cette liberté? Quoi qu'il en soit, la motion a été rejetée par le Conseil des États, signifiant sa mort.

Actuellement, la discussion se porte sur un congé paternité dérisoire de deux semaines. Devrait-on se contenter de si peu sous prétexte que c'est mieux que rien? Somme toute, n'est-ce pas nier l'égalité et renforcer les inégalités que d'octroyer des droits spécifiques à une catégorie précise de personnes? Heureusement, le PLR a plus d'un tour dans son sac! Le congé parental n'est de loin pas son unique cheval de bataille! Pensons par exemple à l'augmentation des déductions fiscales pour les frais de garde des enfants par des tiers mais encore à une plus grande flexibilité dans le monde du travail (home office, souplesse dans les heures de travail notamment) ou encore à l'effet des modèles incitant à s'engager. C'est par des mesures concrètes comme cellesci, et non symboliques auxquelles nous ont habitués les milieux de gauche, qu'une réduction des inégalités pourra être atteinte.

Assurément, plutôt qu'un traitement placebo, ce sont des actions coordonnées, à différents niveaux qui mèneront à une société plus égalitaire. N'est-ce pas finalement très libéral de se battre pour un congé parental?

Le souffle du numérique sur la fiscalité des entreprises

Interview

Éclairage sur les travaux en cours à l'OCDE avec le professeur Robert Danon, directeur du Centre de politique fiscale de l'UNIL et président du Comité scientifique permanent de l'International fiscal association (IFA).

Fabienne **Guignard:** Professeur Danon, la question de l'imposition des entreprises du numérique - les fameuses GAFA - est actuellement certainement l'enjeu de politique fiscale internationale le plus important? Comment en sommes-nous arrivés là et quel est l'état actuel des travaux menés par l'OCDE?

Robert Danon: Ces travaux auxquels sont associés plus de 130 pays dont la Suisse s'articulent en deux piliers. Le premier pilier concerne l'architecture du système fiscal international actuel. Selon le système actuel, un groupe multinational opérant sur des marchés étrangers sans présence physique ou avec des distributeurs assumant des risques limités ne paie pas ou peu d'impôts sur ces marchés. Les travaux de l'OCDE visent à corriger cette situation en allouant une part du profit global du groupe à ces États de marché. Les travaux en cours ne visent donc pas que les GAFA mais au contraire toutes les entreprises en lien avec des consommateurs.

Fabienne Guignard: Et le second pilier du projet?

Robert Danon: Le second pilier concerne plutôt la concurrence fiscale et les taux d'imposition. Jusqu'ici il était loisible à chaque État de décider sou-



Fiscalité digitale, un défi stratégique.

verainement de son taux d'imposition pour autant que celui-ci soit appliqué à des activités commerciales réelles avec de la substance opérationnelle. Mais le pilier 2 du projet veut aller plus loin en imposant des taux d'imposition minimaux. Par exemple, si une entreprise étrangère paie des redevances à une entreprise suisse, l'entreprise étrangère ne pourrait pas déduire cette charge si l'entreprise suisse n'est pas suffisamment imposée sur ce montant.

Fabienne Guignard: Si le projet aboutit cela serait donc une petite révolution du système fiscal international. Est-ce faisable?

Robert Danon: Les travaux se poursuivent. L'objectif est de s'entendre sur l'architecture de la réforme en 2020. Mais évidemment les intérêts des États ne sont pas tous identiques, les États-Unis et la Chine ayant notamment un rôle clé à jouer dans ce dossier. L'autre défi sera aussi celui d'éviter de mettre

en place une réforme excessivement complexe pour les entreprises et les États. Enfin il faudra aussi s'assurer que la réforme respecte le droit international et européen, en particulier pour le pilier 2.

Fabienne Guignard: Le cas échéant quel serait l'impact pour la Suisse?

Robert Danon: Il est évident que la solution proposée ne serait pas en faveur des petits États comme la Suisse. D'un point de vue fiscal, il existe donc un risque que la part des bénéfices imposables revenant aujourd'hui à la Suisse en raison des activités de distributions internationales organisées à partir de ce pays soit à l'avenir moins importante. Mais le cas échéant la Suisse ne serait pas la seule visée et il faudra attendre les prochains mois pour avoir une idée précise. Affaire à suivre donc.

Les travaux en cours ne visent donc pas que les GAFA mais au contraire toutes les entreprises en lien avec des consommateurs.

DOSSIER DÉMOCRATIE ET JUSTICE

séparation des pouvoirs chacun à sa place...



par Quentin Racine, président PLR Arrondissement Aigle, conseiller communal Ollon

La théorie de la séparation des pouvoirs vise à séparer les différentes fonctions de l'État afin de limiter l'arbitraire et d'empêcher les abus liés à l'exercice de missions souveraines. Développée notamment par Montesquieu, elle est le corollaire indissociable de nos démocraties modernes.

Il n'échappe à personne que les pouvoirs exécutif et législatif sont, par nature, amenés à s'entrechoquer. Un parlement à majorité de droite s'opposera avec vigueur aux projets de loi de l'exécutif de gauche, et vice-versa. L'affrontement entre les deux premiers pouvoirs est un classique. Le pouvoir judiciaire, lui, est souvent mis de côté. Bien évidemment non pas en raison d'une importance moindre, mais bel et bien parce qu'il est, de par sa nature,

amené à trancher des litiges qui se veulent apolitiques. La loi, toute la loi, rien que la loi...

Le pouvoir judiciaire a pour rôle de contrôler l'application de la loi et sanctionner son non-respect. Il est le seul compétent pour rendre des jugements pénaux (hormis certaines sanctions contraventionnelles) et doit agir également dans le cadre de la loi établie par le législateur.

Or, certaines affaires récentes ont mis à mal l'exercice serein des tribunaux. En effet, dans le prolongement de la théorie des trois pouvoirs, est apparue l'expression «quatrième pouvoir» que l'on attribue aux médias. Avec l'avènement et la croissance des réseaux sociaux, cette appellation a pu prendre un essor considérable au vu de la rapidité avec laquelle les informations sont diffusées.

Ainsi, tout un chacun peut aisément construire son avis via les dépêches et autres alertes faisant vibrer smartphones et tablettes. Aujourd'hui, il suffit qu'un article soupçonne un individu pour que celui-ci perde sa crédibilité. La présomption d'innocence n'existe pas dans les médias.

Géraldine Savary, Pierre Maudet ou encore Pascal Broulis ont été largement remués par des articles de presse les visant. Aucune affaire n'est similaire mais chacune a mené à la suspicion généralisée, au fameux adage « tous pourris »! Des exemples semblables existent chez beaucoup de nos voisins.

Qu'elles aboutissent ou non sur des condamnations pénales, ces affaires laissent de profondes traces dans l'opinion et une tâche souvent indélébile dans la carrière des personnes visées. Des démissions, des fins de carrière sacrifiées sur l'autel du soupçon.

La Justice et les médias n'ont pas le même rôle. L'un ne doit pas faire le travail de l'autre; de même qu'un Législatif ne fait pas le travail d'un Exécutif. C'est dans l'équilibre et en étant conscient des limites de chaque pouvoir que la démocratie est la plus forte et la plus crédible. La presse est un outil indispensable à son fonctionnement mais ne doit en aucun cas se substituer aux pouvoirs existants. Qu'elle dénonce, mais de grâce, qu'elle ne condamne pas!

La Justice
et les médias n'ont
pas le même rôle.
L'un ne doit pas faire
le travail de l'autre;
de même qu'un
Législatif ne fait pas
le travail d'un Exécutif.

DOSSIER DÉMOCRATIE ET JUSTICE

tempête sur la démocratie

par Fabienne Guignard, rédactrice en chef

La démocratie est en danger. Me voilà à faire du Greta Thunberg diront certains... Faire peur sans raison. Mais la raison au contraire nous contraint à s'alerter et très sérieusement.

Nous avons la chance en Suisse de pouvoir voter régulièrement sur tout et sur rien, sur l'essentiel et le détail mais le lien entre les institutions et la population est constant à tous les niveaux. Peu de pays peuvent se targuer d'une telle démocratie sophistiquée où les coalitions gouvernementales se jouent au vote majoritaire pour élire un Exécutif dont le nombre de postes est défini à l'avance. En un ou deux tours. Le peuple élit cinq ou sept ministres et voilà.

La démocratie, ce n'est pas seulement le vote, c'est aussi la justice et la liberté de la presse. Si l'un de ces deux piliers voire les deux se mettent à faire des fausses notes, le chaos n'est pas loin et la cohésion sociale mise à mal. La démocratie a pour but de civiliser les relations sociales. La justice se doit d'être juste, équilibrée et indépendante. Le juge n'a pas à juger en fonction de ses sentiments profonds mais de la loi. Il n'a pas à se laisser impressionner par la rue, les intimidations en tout genre. Elle n'a pas non plus à être le suiveur des médias qui lui disent à l'avance qui doit ou ne doit pas être mis en accusation voire condamné. La présomption d'innocence est le ciment d'une bonne justice. Quand la presse joue au tribunal public, sur la base de conjectures ou d'accusations péremptoires à charge,



La démocratie est en danger.

le mal est fait. La justice quand elle se trompe donne à l'accusé un accusé de réception de non culpabilité mais la presse se fait-elle l'écho du jugement final qui conclut à l'innocence? Reconnaissons-le, rarement et si c'est le cas, en page 16, en bas à gauche... Donc pas lu... Mais d'excuses jamais...

La justice n'a pas à se précipiter ni à prendre trop de temps. Elle n'a pas à mettre en avant des convictions politiques ou personnelles. L'égalité devant la justice est le fondement de la démocratie. Riche ou pauvre, célèbre ou inconnu. La justice doit être la même pour tous. Mais quand elle prend des chemins détournés, laissant apparaître au gré des jugements et des procédures des intentions personnelles, des envies de revanche, le jeu est faussé et la crédibilité des institutions mise à mal. La presse, elle aussi garante de dire la vérité aux citoyens, soulevant des lièvres de corruption, d'injustice

ou d'illégalité joue ainsi son rôle mais quand l'accusation n'a pour but que de nuire et toujours dans le même sens à la probité et l'honneur de personnalités, quelles qu'elles soient, il y a dérapage et danger.

En France, la justice a montré ses limites dans l'affaire Fillion. La Cour suprême des États-Unis où les juges sont nommés à vie par le président seul, n'est plus le garant de la représentativité de la population. Le Tribunal suprême espagnol fait en permanence de la politique. Sans oublier la Hongrie et la Pologne qui sont en train de s'éloigner des valeurs européennes par des lois autoritaires et restrictives dans le domaine de la justice et de la restriction de la presse justement.

La démocratie est un château de cartes très fragile. Un petit mouvement brusque et tout est mis à terre. Chacun doit ainsi rester à sa place. Pour le bien de la cohésion sociale et du citoyen.

Si la justice et la presse se mettent à faire des fausses notes, le chaos n'est pas loin et la cohésion sociale mise à mal.

vu au plr vaud

PLR

Les Libéraux-Radicaux

Le PLR Vaud est le plus grand parti politique du canton de Vaud. Il compte plus de 13 000 membres actifs et se bat quotidiennement pour défendre les valeurs de liberté, de responsabilité, de cohésion, d'esprit d'entreprise et pour préserver le système démocratique suisse. Pour coordonner ses actions, il bénéficie d'un secrétariat professionnel composé de plusieurs collaborateurs et recherche, pour compléter son équipe:

Un(e) secrétaire général(e) adjoint(e) à 100 %

Vos tâches:

- Lien entre les députés et le secrétariat cantonal;
- Soutien en qualité de force de propositions et recherche pour le Groupe des députés PLR au Grand Conseil;
- Suppléance de la secrétaire générale;
- Rédaction de communiqués de presse;
- Tenue à jour des profils du parti sur différents réseaux sociaux ;
- Gestion de campagnes;
- Organisation de séances;
- · Divers travaux administratifs.

Votre profil:

- Bachelor en sciences politiques ou titre jugé équivalent, un atout;
- Fort intérêt et solides connaissances de la politique vaudoise et fédérale;
- Implication dans le parti;
- Maîtrise de la stratégie politique;
- Bonnes connaissances géographiques et sociologiques du canton de Vaud;
- Excellentes aptitudes rédactionnelles;
- Aisance dans l'utilisation des réseaux sociaux;
- Permis de conduire B impératif (voiture personnelle, un atout);
- Personne dynamique, flexible, méticuleuse et proactive;
- Capable de travailler individuellement et en équipe;
- Résistance au stress et flexibilité dans les horaires de travail (manifestations le soir et le week-end plusieurs fois par année).

Nous offrons:

- Un poste varié et passionnant au sein d'une petite équipe;
- Une rémunération intéressante, aux conditions du marché;
- Des horaires flexibles.

Taux d'activité: 100%.

Entrée en fonction: Dès que possible.

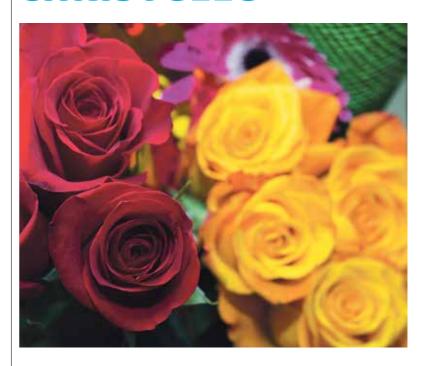
Lieu de travail: Lausanne.

Vous pensez correspondre au profil recherché? Alors envoyez-nous votre dossier complet (lettre de motivation, CV, certificats de travail et d'études) par courriel à f.wyss@plr-vd.ch d'ici au 26 février 2020. Pour des questions de préservation de l'environnement, nous vous remercions d'envoyer votre dossier exclusivement par courriel.

www.plr-vd.ch

POLITIQUE CANTONALE

BRavo **CHRISTELLE**



Voilà, c'est fait! **Christelle Luisier** est conseillère d'État...

Beau résultat pour une élection pour le moins originale où ses concurrents sortaient, c'est le moins que l'on puisse dire, des sentiers battus.

« Tout valait mieux qu'une élection tacite » aimait à dire notre candidate. Elle avait raison. Elle se voit ainsi crédibilisée dans ses nouvelles fonctions pour le bien de tous les citoyens et de toutes les régions.

Quelle fierté pour notre parti! On la voyait dans le fauteuil depuis longtemps. Elle a la trempe d'une excellente conseillère d'État. Elle fera du bon travail, c'est sûr.

Alors, Christelle, bonne chance dans tes nouvelles fonctions! On se réjouit de te soutenir dans tes actions futures. FG

affichons nos valeurs

L'économie non comme but, mais comme moyen

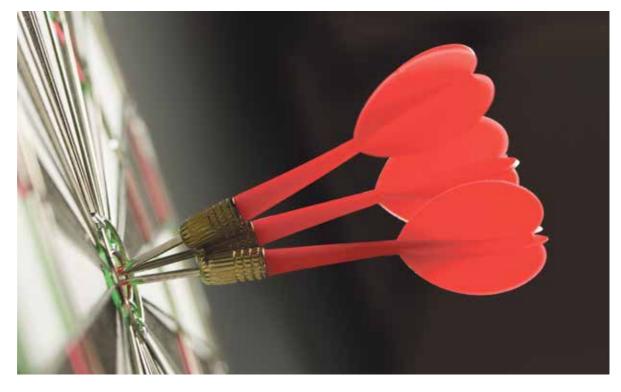
par Olivier Bloch, secrétaire général adjoint PLR Vaud

À l'aune des résultats récemment obtenus dans les urnes, il est temps de s'interroger: dans le viseur, les élections communales de 2021 puis les élections cantonales de 2022.

Tout d'abord, il est aisé de constater la forte progression des partis écologistes que d'aucuns attribueront imparfaitement au contexte ambiant et à la pression médiatique. Il faut toutefois reconnaître à ces formations la faculté de communiquer clairement leurs valeurs et ainsi sembler répondre aux préoccupations de la population. Deuxièmement, nous constatons la progression des différentes doctrines de la gauche. L'égalitarisme par exemple qui en lieu et place de l'équité, veut imposer des écoles où le nivellement se fait par le bas, préférant la médiocrité de la masse à l'excellence individuelle sous toutes ses formes.

Face à la progression des théories de gauche, il s'agit de ne plus se réfugier derrière la «liberté individuelle » comme valeur cardinale trop vaste. Nos valeurs ne sont pas dépassées, nous devons défendre un projet de société. Face au clientélisme des partis de gauche, affirmons notre vision des missions de l'État. Le glissement de l'opinion publique n'est pas une fatalité.

Trop souvent, dans l'imaginaire populaire, le PLR est associé à un assujettissement aux intérêts économique et de libre-échange. Or, une économie florissante ne représente pas l'unique vision de société de notre parti. Des conditions-cadres doivent permettre à l'économie de prospérer afin que les citoyens soient libres. Mais il est de notre responsabilité de défendre des valeurs qui vont au-delà des préoccupations macro-économiques. La droite



progressera en affirmant un discours contemporain et en défendant des valeurs qui ne se limitent pas à un intérêt économique mais qui proposent un véritable projet de société: emploi au lieu de subvention, éducation au lieu d'assistanat, innovation au lieu de régression.

La valeur du travail, la capacité de l'homme à subvenir à ses besoins, un État svelte qui ne procède qu'aux prélèvements utiles dans le cadre des missions régaliennes, voici des pistes de discours. N'ayons pas peur de parler de la vision que nous avons de la société. Notre société s'est bâtie sur un héritage judéo-chrétien, quel est le mal à l'affirmer? Osons parler de l'importance de l'éducation, de préparer nos enfants à la réalité concurrentielle de la vie active. N'hésitons pas à aborder le fondement de nos sociétés, la famille sous l'angle social, sous l'angle de la conciliation entre la vie privée et professionnelle.

Ce discours sur les valeurs et le projet de société ne doit pas rester l'apanage

de quelques personnalités ancrées très à droite. Nous pouvons tout à la fois être attachés à des valeurs de tolérance, être ouverts aux autres cultures, vouloir encourager les échanges commerciaux et affirmer notre patrimoine culturel. La prochaine décennie politique sera celle des valeurs. Occupons ce terrain.

Nos valeurs ne sont pas dépassées.



Les députés en action

transparence, CHasse et Bilan

par Olivier Bloch, secrétaire général adjoint PLR Vaud

Le premier citoyen du canton doit montrer patte blanche, les sangliers vaudois ont intérêt à bien se cacher et le succès des JOJ doit servir d'exemple. Voici les députés en action de février 2020.

PLUS DE TRANSPARENCE POUR ÉVITER LES MAUVAISES SURPRISES

La démission du président du Grand Conseil a résonné comme un coup de tonnerre dans le ciel politique vaudois. Le président du PLR Vaud, Marc-Olivier Buffat a souhaité réagir à cette situation et propose dans une motion des mesures afin que cette situation, dommageable à la fois pour les personnes concernées que pour les institutions, ne se reproduise plus. Cette motion demande que le Grand Conseil puisse élire en toute connaissance de cause les personnes les plus aptes à remplir les hautes fonctions du parlement. Concrètement, il s'agit d'instaurer dans la Loi une obligation aux candidats à la présidence du Grand Conseil de fournir les informations nécessaires afin de s'assurer que rien ne puisse porter atteinte à la dignité de cette fonction.



Marc-Olivier Buffat

Florence Gross

OÙ L'ON REGRETTE OBÉLIX

Nous n'avons pas fini d'entendre parler des sangliers et des dégâts qu'ils occasionnent aux cultures et pâturages vaudois. Florence Gross a récemment rédigé une interpellation dans laquelle elle s'étonne des décisions de la Direction générale de l'environnement (DGE) à ce sujet. En effet, le nombre trop important de sangliers conduit la DGE à prolonger la période de chasse. Or, cette prolongation accordée jusqu'au 8 février aurait pu s'étendre jusqu'au 15 février. De plus, cette prolongation ne touche que certaines zones définies, soit les «secteurs de faunes situées en zones à risque ». Par ailleurs selon la décision de la DGE, seuls les surveillants de la faune ont été autorisés à prélever des sangliers durant cette prolongation de la période de la chasse. De l'avis des acteurs du terrain, toutes ces mesures montrent un manque de coordination entres les différents intervenants et auront des conséquences financières importantes. Dès lors, la députée interroge le Conseil d'État afin de connaitre sa position face aux décisions prises.



Grégory Devaud

JOJ, LE TEMPS DU BILAN

Les Jeux olympiques de la jeunesse ont été un succès. Unanimement, tous ont salué la réussite sportive et populaire de cette compétition à taille humaine. Comment ce sentiment de succès se traduit-il dans les faits? C'est en substance la question posée par Grégory Devaud. Dans un postulat, le député demande au Conseil d'Etat d'établir un rapport sur les compétitions qui se sont tenues du 9 au 22 janvier 2020. L'occasion de tirer un bilan de cette manifestation, de son impact, de la participation et de profiter de ces enseignements pour de futures compétitions dans notre canton.

AGENDA POLITIQUE

Save the date!

assemblées générales

I PLR Vevev

Lu 9 mars, 20 h - Hôtel Astra

I JLRV Je 19 mars

Château Saint-Maire, Lausanne

Cercle démocratique Lausanne

Me 25 mars, 19 h 30

Château Saint-Maire, Lausanne

cercle démocratione **Lausanne**

Débat sur le thème «La droite et les villes»

Je 27 février, 19 h

Restaurant Le Vieux Lausanne

Inscription souhaitée à:

politique-histoire@bluewin.ch

JLRV

Forum JLRV

Sa 29 février, 9 h

Y-Parc CEI1, Yverdon-les-Bains

Rencontre des amis des JLRV

Sa 14 mars - Froideville

Les mousquetaires et Leurs amis

......

212° réunion Je 12 mars, 12 h

Restaurant Le Vaudois, Lausanne

Orateur: Marc Ehrlich.

Thème: «Économie circulaire».

PLR arr. aigle

Repas de l'Indépendance

des Ormonts Je 5 mars, 18 h 30 Domaine des Sources, Les Diablerets

Invités: Christelle Luisier,

et Alexandre Berthoud.

Inscription d'ici au 02.03.2020 :

phtreyvaud@hotmail.com

PLR Lausannois

Stamm mensuel Je 5 mars, 12 h

Restaurant du Théâtre. Lausanne

Invité: Jean Zermatten.

Thème: «Les enfants ont des droits.

Une révolution?».

Inscription d'ici au 03.03.2020 :

francoise.longchamp@bluewin.ch

PLR vaud

Congrès à Lausanne

Me 25 mars, 19 h 30

Repas de gala

Je 7 mai, 18 h 30

TRIBUNE

I Prochaine parution 25.03.2020

Délai rédactionnel 16.03.2020

complémentarité et flexibilité Les clés du maintien à domicile

par Carole Dubois, députée, présidente du Groupe PLR au Grand Conseil

Cela a été dit et redit, le grand défi sanitaire du futur sera de faire face au vieillissement de la population. Une santé fragile induite par un âge élevé, mais également la solitude et le manque de contacts sociaux qui sont des facteurs péjorants.

Le maintien à domicile est un axe prioritaire de la politique publique de la santé au même titre que la maîtrise des coûts. Il est donc primordial de tenir compte de toutes les forces et d'éviter de faire du dogmatisme. Tous les organismes ont un rôle à jouer dans le domaine de la prévention et des coûts de la santé. Qu'ils soient publics ou privés.

La complémentarité sera une des clés pour accompagner à long terme le vieillissement de notre population. Que ce soit dans les soins à domicile, les repas, les structures d'accueil ou les appartements protégés. Il est extrêmement agaçant d'entendre la sempiternelle rengaine des députés de la gauche de l'hémicycle qui refusent systématiquement de tenir compte des structures privées sous le prétexte de «santé à deux vitesses ».

Certains patients/clients des soins à domicile ont une aisance financière qui leur permet de faire appel à des organisations privées qui leur offrent un service différent, «à la carte». Et alors? Est-ce que la souffrance et la solitude sont une question de fortune? Cela ne remet pas en cause le filet social du canton de Vaud, qui est,



Un des paramètres important du maintien à domicile est d'éviter le déracinement et l'éloignement de la famille.

il faut le rappeler, un des meilleurs de Suisse. Et devant l'augmentation des personnes qui ont besoin de faire appel à une aide à domicile, toutes ces options sont nécessaires et bienvenues. Cela n'enlève rien au travail remarquable effectué par les CMS.

Et s'il faut parler de différence de traitement, parlons alors d'offres régionales. Toutes les régions du canton n'ont pas le même panel de propositions de maintien à domicile que les grandes villes, la Riviera ou La Côte. Or, un des paramètres important du maintien à domicile est d'éviter le déracinement et l'éloignement de la

famille. Et c'est ici qu'il faut parler de flexibilité.

Dans ma fonction de présidente d'une fondation qui construit et gère des appartements protégés dont une partie sont subventionnés, j'ai dû plusieurs fois me battre contre les services cantonaux qui refusaient des locataires sous prétexte qu'ils avaient trop de fortune. Alors même qu'il y avait de la place. Dans ma région, la vallée de Joux, il n'y a pas foule d'alternatives pour que les personnes vulnérables puissent rester à domicile dans leur environnement et près de leur familles. Quelle est donc l'attitude à privilégier? Une psychorigidité étatique ou une réfléxion intelligente privilégiant la recherche de solutions complémentaires, qu'elles soient sanitaires ou financières?

À force de vouloir tout étatiser, standardiser et réglementer, le risque est de passer à côté d'opportunités qui apportent des solutions. Alors gardons souplesse et ouverture d'esprit, c'est aussi cela la responsabilité politique.

Fiduciaire PAUX Conseils & Gestion Comptabilité Fiscalité Gérance / PPE Organisation Rue de la Gare 15 1110 Morges Tél. 021 803 73 11 info@paux.ch - www.paux.ch

OPINIONS

Le DROIT DE VOTE EST LE SEUL BIEN qui ne s'use que si l'on ne s'en sert pas

par Bertrand Picard, conseiller communal, Lausanne



Si l'on en croit Voltaire, l'homme n'évolue bien qu'en société. C'est elle qui peut le rendre bon et performant. Selon lui, la société se définit comme un ensemble de règles qui régit la collectivité, laquelle, à son tour, fait évoluer sans cesse ces usages. Ces règles sont définies par le corps social, qui désigne ses représentants au sein d'assemblées élues pour leur donner forme.

La désignation de ceux qui devront concrétiser les aspirations du peuple est l'acte social fondamental d'une société moderne. La possibilité de choisir ses représentants et de leur donner des directives générales est donc une

chance fondamentale qu'il ne faut pas négliger, de peur de la voir s'étioler et disparaître, ce qui serait une perte et une régression énormes.

En effet, quoi de plus plaisant et de plus important que de choisir les gens qui devront correspondre à nos goûts et aspirations, suggérer et bâtir des lois applicables par l'ensemble pour le bien de tous, en suivre l'application et le cas échéant les adapter.

La concrétisation de ce choix, c'est le vote. C'est l'acte social fondamental qui oriente notre vie de tous les jours. Ce vote, c'est une obligation morale, à la fois individuelle et collective mais c'est également un plaisir (celui de pouvoir donner son avis utilement) est une chance (seule une personne sur

dix-sept dans le monde peut le faire). C'est aussi un droit mais un droit fragile et qui s'use vite si l'on ne s'en sert pas!... Un droit à défendre de toutes ses forces car il est le seul vrai garant de la liberté.

La meilleure défense de ce droit, c'est de l'utiliser chaque fois que l'occasion nous en est offerte. Aussi je ne saurais trop vous demander, vous recommander, vous encourager à aller voter, quel que soit votre choix politique ou sociétal. Chaque fois que vous aurez la chance de pouvoir donner votre avis de manière constructive. N'hésitez jamais à vous servir de ce droit fondamental car votre abstention signerait son arrêt de mort... donc celui de notre société! Donc, «aux urnes, citoyens»!

urgence climatique, vraiment?

par Michel Posternak, conseiller communal, Montreux

Il vaut la peine de revenir sur la question du réchauffement climatique. En tant que physicien, je ne puis pas adhérer à la doctrine simpliste du GIEC, qui prêche la nouvelle religion verte, et affirme que le réchauffement est intégralement dû au CO2 anthropique.

Les rapports du GIEC, qui sont destinés aux décideurs politiques, n'ont qu'une valeur scientifique limitée. En effet, les résultats qui ne sont pas conformes aux objectifs attendus, sont éliminés. La diffusion d'une vision aussi partiale, répercutée dans les médias puis dans la population, a atteint récemment un paroxysme hystérique. Comme le dit l'adage, une fable que tout le monde répète ressemble fort à la vérité.

Contrairement aux dires du GIEC, il n'y a pas de consensus clair quant aux causes du réchauffement climatique. Des chercheurs renommés, mais que les médias contraignent au silence, ont démontré notamment que depuis toujours le CO2 atmosphérique suit les variations de température au lieu d'en être la cause, et que ces variations sont fortement corrélées à l'activité solaire. Même s'il est probable que la vague verte trouve un jour un épiloque semblable à celui de la «Mort des forêts», il serait souhaitable de soutenir la biodiversité, et afin de lutter contre la pollution, de mieux gérer l'utilisation des carburants fossiles. Avec bien sûr pour corollaire des besoins accrus en électricité «propre» auxquels ni le



photovoltaïque ni l'éolien ne pourront pourvoir en suffisance. Seul le nucléaire de nouvelle génération y parviendra, qui permet une réduction d'un facteur 100 de la durée de vie des déchets radioactifs. Il faut privilégier en particulier la filière du thorium. Voilà le vrai enjeu de l'urgence climatique!

Il serait souhaitable de mieux gérer l'utilisation des carburants fossiles.

jeunes Libéraux-Radicaux vaud (JLRV)

vers une écologie moins idéologique

par Nicolas Secretan, membre des JLRV

Greta Thunberg, Extinction Rebellion, Grève du Climat, ... Autant de noms qui étaient encore inconnus il y a quelques années. Aujourd'hui pourtant, ils sont empreints d'une très forte connotation et jouissent d'une place de choix dans les médias.



Nous nous devons de prendre l'urgence climatique très au sérieux.

Les manifestations pour le climat n'ont laissé personne indifférent et montrent la prise de conscience de la population de notre planète. Une excellente nouvelle, puisque nous nous devons de prendre l'urgence climatique très au sérieux.

Pourtant, cette urgence climatique a aussi donné naissance à des mouvements pro-climat radicaux, à l'instar d'Extinction Rebellion (souvent abrégé XR), fondé en mai 2018. Alors que les manifestations traditionnelles se «limitaient» aux classiques «Marches dans la rue», voilà que ces mouvements prônent la désobéissance non-violente, à savoir le blocage et l'occupation généralement illégale de lieux publics ou encore d'espaces privés.

Des actions choc pro-climat, il en existait déjà avant. Pensez à la perturbation de l'assemblée générale de Crédit Suisse par Greenpeace à Zurich, en avril 2017. Malheureusement la tendance montre que ces actions de désobéissance civile se répètent de plus en plus souvent: occupation du Pont Bessières à Lausanne en septembre, blocage du terminal d'aviation privée à Cointrin et partie de tennis dans les locaux de Crédit Suisse en novembre, interruption du trafic à la rue Centrale à Lausanne en décembre, action contre UBS en janvier à Lausanne toujours. La liste est longue, et cela ne semble pas près de s'arrêter.

Le 17 février dernier, Extinction Rebellion avait prévu une action de blocage sur l'Arc lémanique intitulée «Secteur privé, on arrive...». Il faut tirer la sonnette d'alarme!

Comme le disait récemment le chancelier autrichien, Sebastian Kurz: «Nous pouvons être de droite et écologiste». Ces mots se reflètent également dans les récents discours de Christelle Luisier à la suite de son élection, qui souhaite mettre l'accent sur le climat. Il ne fait aucun doute sur le bien-fondé des idées de ces mouvements radicaux, puisque, à moins d'être climato-sceptique, tout le monde s'accorde sur l'urgence climatique. Cependant, il reste vital de protéger notre tissu économique local, en empêchant à tout prix ces actions de blocage sans queue ni tête, qui ne servent qu'à attirer l'attention des médias et empêcher le citoyen moyen de travailler normalement.

Au lieu de critiquer, bloquer et stopper par tous les moyens, il faudrait plutôt encourager, aider et recommander. Par leur machinerie bien rôdée, ces militants se trompent foncièrement de méthode pour améliorer notre monde. Nous devons nous entraider et nous inspirer des idées de nos voisins afin de diminuer notre impact sur la planète, et non pas enfreindre la loi en bloquant inutilement notre économie.



question de valeur

Le GROS LOT...

par Jean-François Ramelet, pasteur,

responsable de «l'esprit sainf, une oasis dans la ville » à Lausanne

Le RENTO, c'est formidable! Vous achetez un billet d'un coût modeste, et vous pouvez gagner une rente à vie de 5000 francs ou un capital de près d'un million. Le rapport coût bénéfice fait rêver! Les spots publicitaires s'en donnent à cœur joie et promettent des horizons lointains, du farniente, la belle vie!

Récemment une autre loterie a défrayé la chronique, celle qu'une grande industrie pharmaceutique suisse voulait organiser en vue de l'attribution gratuite de son médicament le Zolgensma. Le gros lot mis en jeu a de quoi donner le vertige et faire rêver : 100 doses d'un médicament jugé novateur et prometteur, capable de guérir une terrible maladie génétique qui affecte et condamne des enfants à la mort certaine. Hélas, la fabuleuse loterie n'aura pas lieu. Son annonce a en effet suscité une telle vaque d'indignation mondiale que les dirigeants de l'entreprise ont dû faire marche arrière. La multinationale - au cœur sur la main - promettait pourtant un gain d'une valeur inestimable et ceci sans avoir à débourser le moindre billet: la vie d'un enfant.

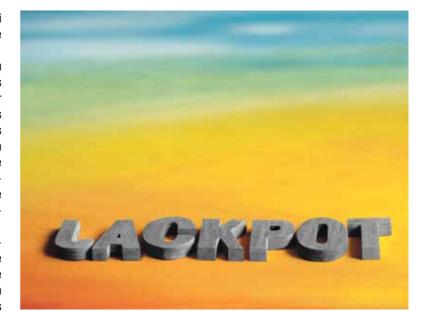
J'essaie de comprendre la logique qui a conduit les dirigeants à valider cette sordide tombola.

Bien sûr, elle s'explique par la logique du profit à tout prix, car le jeu prévoyait sans doute un retour sur investissement pour le plus grand bonheur des dirigeants et des actionnaires (dont nous faisons tous partie via nos fonds de pension). En organisant cette loterie, la multinationale comptait faire pression sur les gouvernements pour qu'ils reconnaissent ce traitement et lui assurent ainsi des rentrées financières colossales.

Mais peut-être faut-il aussi considérer le moyen retenu comme une explication: la vraie vie n'étant qu'une immense loterie, pourquoi ne pas en ajouter une dans laquelle les joueurs auraient statistiquement plus de chance de l'emporter.

Tout est loterie: loterie de la procréation au cours de laquelle la combinaison aléatoire des gênes prédispose aveuglément les uns au pire des handicaps et les autres à la santé. Loterie des intérêts géo - politico - socio - économiques (ce néologisme n'est qu'un autre nom du hasard) qui veut qu'un enfant né en Afrique a plus de chance de gagner le gros lot de devoir descendre dans une mine sordide pour y extraire les fameuses «terres rares» nécessaires à la construction des batteries de nos précieux téléphones et de nos voitures électriques.

Alors pourquoi s'offusquerait-on de cette loterie de bienfaisance quand



la loterie de la vie est infiniment plus cruelle? Où est le mal, si en plus elle devait permettre de sauver gracieusement la vie de cent enfants?

Osons le dire, ce nouveau jeu de hasard est tristement cynique et immoral.

Je suis de ceux qui sont choqués par cette loterie dont l'enjeu est la vie d'enfants durement touchés dans leur santé.

Je suis écœuré par l'irresponsabilité et l'incompétence (à moins que cela ne soit du machiavélisme) des dirigeants de cette entreprise, incapables de mesurer combien leur «coup marketing» était indéfendable et qui ont provoqué un dégât d'image considérable. Combien d'années d'études,

ces hauts dirigeants ont-ils fait au frais des deniers publics de nos États pour concevoir une campagne aussi stupide et d'une sidérante perversion?

Je suis choqué par la maximisation éhontée de profits sur des produits dont plusieurs étapes de développement ont bénéficié (comme c'est le cas du Zolgensma) de fonds publics ou caritatifs. Je suis libéral et je crois en la valeur de la «responsabilité»; on la dit trop souvent individuelle à mon goût. Cette faute choquante, plaide pour que cette vertu devienne collective. J'ai hâte que les entreprises multinationales de ce pays deviennent responsables.



Depuis plus de 35 ans à Lausanne



royaume-uni et union européenne La suisse en embuscade

par Pierre Schaeffer

Si embuscade il doit y avoir pendant la négociation qui s'ouvre entre le Royaume-Uni (RU) et les XXVII de l'Union européenne (UE) pour arrêter un accord sur les relations à venir entre les deux parties, c'est une menace qui pèse sur Bruxelles et Londres, condamnés à trouver un compromis dans un délai qui ne laisse aucune marge.

Le RU est sorti de l'UE le 31 décembre dernier et a fait le choix de guitter le Marché unique, donc de finaliser un accord avant le 31 décembre prochain, sans possibilité de proroger ce délai, hypothèse exclue par Boris Johnson lui-même.

L'objectif reste de rapprocher des positions au demeurant inconciliables. La Commission européenne qui négocie pour le compte des XXVII se dit prête à accepter «un partenariat global comprenant un accord de libreéchange et une coopération sectorielle

continuez De nous suivre



Instagram instagram.com/plrvaud/



facebook.com/ PLR.LiberauxRadicauxVaudois/ @PLR.LiberauxRadicauxVaudois



twitter.com/PLR_VD @PLR VD



intense», mais sur la base d'un principe non négociable: l'accès au Grand Marché européen de 450 millions de consommateurs doit s'accompagner de la libre circulation des personnes, des biens, des capitaux et des services. En clair, il ne peut y avoir de dérogation à ce principe et si le partenariat à venir doit dégager une solution qui exclut droits de douane et quotas, elle doit s'accompagner d'accords sectoriels sur les services et les capitaux et surtout de l'acceptation par le RU de deux préalables, le respect des normes sanitaires, fiscales, sociales, environnementales, et le libre accès des pêcheurs du continent aux eaux territoriales du RU. Face à ces préalables, le RU affiche deux principes : le retour à la souveraineté et à ce titre il n'entend pas être lié par les règles intracommunautaires; les exportations britanniques ne se conformeront plus aux normes européennes et aux arbitrages de la Cour européenne de justice.

On mesure que Londres récuse deux des quatre libertés qui sont les piliers du temple européen et il en faut moins pour que la Suisse observe de très près le déroulement des négociations: la libre circulation des personnes, c'està-dire la libre installation qui a valu au RU d'accueillir près d'un million de Polonais, et celle des marchandises si l'abolition des tarifs et des restrictions quantitatives s'accompagne du maintien des normes européennes, pourtant acceptées en leur temps par le gouvernement britannique, alors membre de l'Union européenne.

C'est l'Europe de Delors, celle de la libre circulation et de l'élargissement à l'est qui est répudiée par Londres et dans ce cas l'avenir peut-il être au libre-échange, revendiqué aussi bien à Londres qu'à Washington, sur le modèle du Traité entre l'UE et le Canada? Ces traités n'ont pourtant ni la portée, ni l'ambition des relations qui furent celles du RU et de l'UE, cette dernière absorbant près de 50 % des exportations britanniques alors que la Grande-Bretagne ne reçoit que 7 % des exportations de l'UE.

On relève là la difficulté d'une conciliation entre des thèses antinomiques reposant sur des a priori politiques: le RU veut recouvrer sa souveraineté et il y a là une protestation contre l'affaiblissement économique du pays au sein du concert européen, attesté par le refus d'entrer dans la zone euro. L'opinion britannique, relayée par Boris Johnson, se réfugie dans le souvenir de sa grandeur, celle de l'Angleterre victorienne et du libre-échange qui fit la fortune de l'Angleterre, promue atelier du monde.

Finalement, l'accord éventuel entre le RU et l'UE, observé à la loupe en Suisse, va se jouer sur un triple terrain. C'est d'abord celui des normes. Déroger à ce bloc réglementaire serait pour Bruxelles courir le risque d'une

L'opinion britannique, relayée par Boris Johnson, se réfugie dans le souvenir de sa grandeur...

concurrence qui ne serait ni ouverte, ni loyale, estime Michel Barnier, le négociateur de l'UE. Bruxelles y est d'autant plus sensible que le maintien des deux Irlande dans la zone UE fait courir le risque d'un détournement de trafic, c'est-à-dire de marchandises venues d'un pays tiers comme le RU et importées en franchise en Irlande du Nord pour être réexpédiées en République d'Irlande. C'est aussi la pêche, jugée primordiale par les États maritimes du Nord qui menacent d'interdire la vente du poisson anglais sur leur marché. Enfin, l'enjeu de cette négociation, c'est l'abandon brutal de la libre circulation remplacée par le libre-échange. Il faut rappeler à cet égard l'affaire de la libre circulation entre Genève et son arrière-pays de Savoie, brutalement suspendu par la France en 1860 après le rattachement de la Savoie. Révoguée par la France, elle fut vite rétablie par les zones franches. La liberté est une force qui va, difficile à freiner quand il s'agit de passer de la libre circulation au seul libre-échange.

FRIVOLITÉS ESSENTIELLES

La valse à plusieurs temps...



par Fabienne Guignard

La plupart des chefs de gouvernement en Europe et ailleurs ont été shootés dans les urnes ces cinq dernières années. On ne rigole plus et les citoyens sortent les dents... Il leur faut aujourd'hui pour rester au pouvoir apprendre à danser la valse et rester la tête haute et le pied alerte... Beaucoup s'encoublent...

Mariano est remplacé par Pedro, Silvio par Matteo qui cède sa place à Paolo qui voit Giuseppe prendre sa suite. Les suivants font la queue... Emmanuel laisse François sur la touche et voit sa tête au bout d'une fourche... Les Belges n'ont que des postes d'intérimaires... Les Nordiques sont les seuls à élire des femmes, jeunes et inconnues... Kyriakos chasse Alexis de peu... Corruption et assassinat à Maltes forcent Joseph à la démission... Boris a remplacé Theresa qui elle-même avait remplacé David. Sacré coup de sac. À vous donner le tournis... Et en Irlande, nouveaux

partenaires aux manettes... Bref, tout est chamboulé.

Ne restent en place en fait que quelques irréductibles: Angela, encore mais très bousculée, voit AKK renoncer à se présenter à sa succession. Le parti cherche une tête... Deux petits dictateurs pleins de bonnes intentions font la loi en Hongrie et en Pologne... Vladimir, pour assurer le règne du tsar, montre la porte à Dmitri... Le désobéissant Antonio au Portugal sauve sa place... Le jeune et beau Sebastian est lui réélu à Vienne après avoir chassé la gauche une année plus tôt mais change son fusil d'épaule. Il s'allie aux Verts et rejette l'extrême droite qui l'avait fait chavirer... Le roi l'opportunisme pragmatique... La jeunesse sait s'adapter.

Dans le monde, Donald reste le champion des champions à la surprise générale et Jair a viré Temer qui avait viré Delma... On ne reconnaît plus ses petits après tant de changements... Grand problème pour moi : je suis actuellement sans chouchou. Il y en a bien un que j'aime toujours beaucoup, c'est le bel Artur en Catalogne. Peu connu hors d'Espagne, l'ancien président

catalan, condamné à dix-huit mois

d'inéligibilité pour avoir organisé la première consultation sur l'indépendance fin 2014, retrouvera d'ici la fin du mois sa liberté civique. Il a de la chance

Gros problème pour moi, je suis actuellement sans chouchou.

dans le fond, ses successeurs sont en prison... Ou en exil... Mais bon, c'est un chouchou très contesté. Encore très séduisant et classe mais contesté...

Je me rends bien compte que mes goûts sont très éclectiques en matière de chouchous: Dominique de Villepin, le pendu à un croc de boucher, Alexis Tsipras, le dangereux gauchiste devenu pragmatique et Artur Mas, l'indépendantiste de centre droite condamné pour désobéissance. Ah j'oubliais Dominique Strauss-Kahn, le harceleur repris de justice lui aussi. Et moi qui chante à chaque congrès l'amour des lois, c'est bizarre non...?

on met le feu

par Jerry Khan & associés

TOTO PAS MARRANT

Toto Morand continue d'être candidat au Conseil d'État, digne successeur de Ted Robert. Mais selon plusieurs mauvaises langues le dimanche de l'élection, ce n'est pas des chaussures qu'il devrait vendre mais des vestes...

CONSEIL D'ÉTAT

Dans la nouvelle répartition du Conseil d'État, le Bureau de l'égalité qui avait fait un travail remarquable sous l'égide de Jacqueline de Quattro, a changé de portefeuille pour aller grossir celui de **Nuria Gorrite**. On ne plaisante pas avec ces sujets-là. L'égalité c'est un truc de gauche... De toute façon, une fois que tout est fait, c'est beaucoup plus facile.

ÉGALITÉ - UNIVOQUE

Au sujet de l'égalité, il n'y a toujours que deux hommes au Conseil d'État. Bon cela n'a pas l'air de choquer grand monde, même celles qui s'engagent sont pour défendre les minorités...

HOTEL BELLERIVE

* * *
Idéal pour tous vos séjours
et ceux de vos connaissances

Vue imprenable - Parking assuré
Fitness, Sauna, Hammam

BAR PUB « LE 99 »

Av. de Cour 99, 1007 Lausanne
Tél. +41 21 614 90 00

www.hotelbellerive.ch
info@ hotelbellerive.ch